
Conditions générales de vente

Abonnement à la
Pas à pas Academy

Lydia Pfister

Sommaire

Préambule	3
Article 1. Présentation de l'entreprise Lydia Pfister	3
Article 2. Objet	4
Article 3. Informations générales	4
Article 4. Commandes	4
Article 5. Tarifs et modalités de paiement	5
1§ Tarifs	5
2§ Modalités de paiement	5
Article 6. Condition d'accès	6
Article 7. Description des services	6
Article 8. Durée de l'abonnement	6
Article 9. Conclusion du contrat par voie électronique	6
Article 10. Droit de rétractation	6
Article 11. Les garanties légales	7
Article 12. Responsabilité	8
Article 13. Retard de paiement	9
Article 14. Réclamation et médiation	9
Article 15. Droit de la propriété intellectuelle	9
Article 16. Cas de force majeure	10
Article 17. Droit applicable	10

Préambule

Les présentes conditions générales de vente (ci-après désignées CGV) s'appliquent à l'ensemble des ventes conclues par Lydia Pfister (ci-après nommé « le prestataire ») auprès de consommateurs (ci-après nommé « le client »).

Le prestataire exerce une activité de coaching parental. Il est spécialiste dans le(s) domaine(s) d'activité : accompagnement parental.

Le prestataire propose ses services par les moyens suivants : Instagram, site Internet, facebook ...

Les prestations désignent tous les contenus numériques et services numériques proposés à la vente par le prestataire.

Article 1. Présentation de l'entreprise Lydia Pfister

(Personne physique)

Nom et prénom : Pfister Lydia

Adresse de domiciliation : 3 Place Gérard Nevers 91140 Villebon sur yvette

Numéro de téléphone : 06 78 46 31 06

Adresse e-mail : lydiacoachparentale@gmail.com

Numéro d'inscription au RCS ou au Répertoire des métiers : 75140693500021

Le descriptif des prestations ainsi que les informations contractuelles sont en langue française.

Pour toute éventuelle réclamation, le client a la possibilité de contacter le prestataire par e-mail à l'adresse suivante : lydiacoachparentale@gmail.com

Article 2. Objet

Les présentes conditions générales de vente permettent de déterminer l'ensemble des droits et des obligations du prestataire et du client à l'occasion de la vente des services mentionnés ci-dessous.

Elles ont pour objet de définir les termes et les conditions sous lesquels le prestataire propose un abonnement à la Pas à pas Academy permettant au client d'accéder à un groupe privé facebook, un atelier d'accompagnement parental en groupe et en direct, l'enregistrement de chaque session durant 3 mois, des supports PDF...

Le client doit avoir la capacité juridique de contracter.
Sont incapables de contracter :

- Les mineurs non émancipés
- Les majeurs protégés

Article 3. Informations générales

Afin de s'assurer de l'acceptation des CGV par le client, le prestataire met en place une case à cocher. En cochant cette case, le client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepte avant son achat, sans restriction ni réserve.

Le client déclare avoir eu accès à toutes les informations nécessaires avant d'effectuer son achat.

Les présentes CGV s'appliquent aux produits et services livrés aux consommateurs établis en France et dans le monde entier.

Le prestataire transmet au client par mail les présentes CGV, accompagnées du bon de commande ou du devis. Le client est invité à enregistrer ces CGV.

En outre, le prestataire conserve la preuve de l'acceptation des CGV et de la transaction effectuée par le client.

Ces CGV peuvent être modifiées ultérieurement, si tel est le cas, la version applicable à l'achat du client est celle en vigueur au jour de la validation de sa commande.

Les clauses contractuelles sont indépendantes, ainsi la nullité d'une des clauses n'entraîne pas la nullité des CGV.

Article 4. Commandes

La validation de la commande, n'est effective que lorsque le client a :

(Décrire le processus de commande)

- o Remplir la page de paiement*
- o Accepter les CGV*
- o Renoncer à son droit de rétractation*
- o Effectuer le paiement*

Une fois la commande validée et le paiement effectué, le client recevra par e-mail, la confirmation et le récapitulatif de sa commande.

Le prestataire se réserve le droit de demander au client, préalablement au traitement de sa commande, des pièces attestant de son identité, lorsqu'il suspecte une éventuelle fraude ou pratiques abusives. Avant la validation de la commande, le client accepte expressément les présentes CGV, en cochant la case : « J'ai lu les conditions générales de vente et les accepte ».

Article 5. Tarifs et modalités de paiement

1§ Tarifs

Le tarif applicable pour l'abonnement à l'académie est celui en vigueur le jour de la validation de la commande.

Le prestataire propose deux tarifs :

- Prix de lancement : 29 euros par mois, valable du 03/04/2024 au 12/05/2024
- Prix courant : 37 euros par mois

Les prix des produits sont exprimés en euros, hors taxe (HT).

Le prestataire se réserve le droit de modifier les prix à tout moment, cette modification ne s'applique pas aux clients ayant effectué l'achat avant la modification.

Le prestataire se réserve le droit d'établir des offres promotionnelles et des réductions de manière ponctuelle.

Durant leur période de validité, les tarifs sont fermes et non négociables. En aucun cas, le client ne peut prétendre à l'application de réductions qui ne sont plus en vigueur le jour de la commande.

2§ Modalités de paiement

Le client est prélevé automatiquement chaque mois à la même date, pendant toute la durée de l'abonnement. Le client a la possibilité de se désabonner à tout moment de la manière suivante : en envoyant simplement sa demande par email : lydiacoachparentale@gmail.com.

En cas de désabonnement, aucun remboursement des sommes déjà versées ne sera effectué.

En outre, tout retard de paiement entraînera la suspension de l'abonnement à l'académie.

Toutefois, le client aura la possibilité de garder les documents téléchargés.

Article 6. Condition d'accès

- Le client s'engage à ne pas partager l'accès au groupe whatsapp avec d'autres personnes, ni l'accès au enregistrement des sessions d'atelier en groupe
- Le client doit disposer d'un accès internet et d'un ordinateur ou d'un téléphone portable et d'un compte facebook pour accéder au groupe privé.

Article 7. Description des services

L'abonnement à la Pas à pas Academy donne accès à :

- o Un atelier en direct par mois, en groupe, d'une durée de 1h30 via zoom
- o L'enregistrement de ces ateliers, accessible durant 3 mois, les accès seront communiqués par email et sur le groupe privé whatsapp

- o Vidéos explicatives et PDF accessible sur le groupe privé facebook
- o Une communauté, composée de l'ensemble des adhérents

Article 8. Durée de l'abonnement

L'abonnement à la Pas à pas Academy est valable pour une durée indéfinie.

Comme précisé à l'article 5 des présentes CGV, le client a la possibilité de se désabonner à tout moment.

Article 9. Conclusion du contrat par voie électronique

Toute commande effectuée constitue un contrat électronique entre le prestataire et le client. La langue proposée pour la conclusion du contrat est la langue française.

Le prestataire se réserve la possibilité d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel il aurait un litige pour manquement à son obligation de paiement (pour une commande antérieure), ou pour tout autre motif légitime.

Le contrat conclu est archivé par le prestataire et peut constituer un moyen de preuve.

Article 10. Droit de rétractation

Les services proposés par le prestataire échappent à l'application du droit de rétractation. En effet, l'article L221-28 du Code de la consommation dispose que le droit de rétractation ne s'applique pas pour certains contrats, notamment pour les :

- Contrats de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, dont l'exécution a commencé avec son accord préalable et exprès et avec la reconnaissance par lui de la perte de son droit de rétractation, lorsque la prestation aura été pleinement exécutée par le professionnel ;
- Contrats de fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison ;
- Contrats de fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé.
- Contrats de fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation ;
- Contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;
- Contrats de fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;
- Contrats de fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;

Par conséquent, en cochant la case ci-après, le client renonce expressément à exercer son droit de rétractation.

Article 11. Les garanties légales

Les services proposés par le prestataire sont exempts de vices cachés et conformes à la description faite.

Conformément à la réglementation en vigueur, le vendeur assure les garanties suivantes :

- Garantie de conformité des produits
- Garantie contre les vices cachés des produits

1. Garantie légale de conformité

Dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique pour obtenir la mise en œuvre de cette garantie en cas de défaut de conformité.

Durant ce délai, le consommateur n'est pas tenu d'établir la date d'apparition du défaut de conformité mais seulement son existence.

Conformément à l'article D.211-3 du Code de la consommation, le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ;

2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;

3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;

4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;

5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

En outre, le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Dans ce cas, le consommateur n'est pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

2. Garantie légale des vices cachés

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés. Cette garantie résulte de l'application des articles 1641 à 1649 du Code civil.
Elle s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir le contenu numérique ou le produit numérique.

Par cette garantie le consommateur bénéficie :

- D'une réduction du prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé
- Ou d'un remboursement total si le consommateur renonce au contenu numérique ou au service numérique

Article 12. Responsabilité

Le prestataire peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable, soit au consommateur, soit à un cas de force majeure, soit au fait, imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat.

La responsabilité du prestataire ne pourra être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée.

Article 13. Retard de paiement

Conformément aux dispositions légales, toute somme non réglée dans un délai de 30 jours après la date prévue du règlement, fera l'objet d'une pénalité de retard égale au taux d'intérêt légal en vigueur.

Article 14. Réclamation et médiation

Le client peut adresser toute réclamation en contactant le prestataire aux moyens des coordonnées suivants : lydiacoachparentale@gmail.com

À défaut d'une résolution amiable, le client peut soumettre le différend à un médiateur qui tentera en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'obtenir une solution amiable, que les parties seront libres d'accepter ou de refuser.

En cas de litige, le client pourra adresser sa demande de réclamation sur le site internet ou par voie postale :

Nom du service de médiation : Société Médiation Professionnelle Médiation de la consommation
Adresse postale du service de médiation : Médiateur-Consommation-Smp 24, rue Albert de Mun 33000 Bordeaux
Site internet du service de médiation : <https://www.mediateur-consommation-smp.fr/>

La médiation des litiges de la consommation ne s'applique pas aux litiges entre professionnels.

Article 15. Droit de la propriété intellectuelle

Le contenu des produits et services proposés par le prestataire (documents, connaissances, marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, dessins, études, présentation, textes et plus généralement toute information objet de droits de la propriété intellectuelle) reste pleinement la propriété du prestataire, aucun droit n'est cédé à titre exclusif. Ce contenu est protégé par le droit de la propriété intellectuelle.

Toute exploitation ou reproduction totale ou partielle du contenu des produits est strictement interdite et sera considérée comme une violation des droits de la propriété intellectuelle et pourra donner lieu à une action en contrefaçon ou en concurrence déloyale.

Le client s'engage à ne pas copier, louer, vendre, prêter, distribuer ni créer des œuvres dérivées de toute propriété intellectuelle de Lydia Pfister.

Le client dispose du droit de visionnage de l'ensemble des enregistrements (des ateliers) pendant une durée de 3 mois. Par conséquent, à l'issue de ce délai, les enregistrements ne seront plus disponibles.

Article 16. Cas de force majeure

La force majeure est prévue à l'article 1218 du Code civil, elle est définie comme tout « événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur ».

Le prestataire ne pourra voir sa responsabilité engagée si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrite dans les présentes CGV découle d'un cas fortuit ou de force majeure.

Le prestataire s'engage à informer le client de la survenance d'un tel événement par écrit et dans un délai raisonnable.

Article 17. Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Ainsi, seules les juridictions françaises sont compétentes pour trancher le litige.

En cas de litige, aucune traduction en une autre langue ne saurait s'y substituer.

En cas de désaccord entre les parties, la recherche d'une solution amiable sera privilégiée.

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente applicables.